

EXAMEN TERMINAL DE COMPTABILITE DE GESTION

ENSEIGNANT: JEAN-MICHEL CHAPET

Janvier 2012

Questionnaire à choix multiple

SERIE C

Recommandations :

- Dégrafez les feuilles de ce document :
 - ° d'abord pour dégager la dernière qui est celle de réponses sur laquelle vous devez évidemment porter votre identité,
 - ° ensuite pour effectuer vos calculs sur le dos non-imprimé de chacune des autres.
- Vérifiez que votre feuille de réponses porte bien la lettre de série du présent énoncé.
- Ne transcrivez vos résultats sur votre feuille de réponse, que lorsqu'ils vous paraissent constituer votre réponse définitive.

Règles à observer :

- Le recours à tout document est interdit.
- Toute sortie est définitive.

Notation :

- **Pour les 12 questions avec calculs**
 - 1 point par réponse exacte,
 - moins 0,40 point par réponse fausse ou multiple,
 - zéro point si absence de réponse
- **Pour les 16 questions sans calcul**
 - 0,50 point par réponse exacte,
 - moins 0,20 point par réponse fausse ou multiple,
 - zéro point si absence de réponse

Précision : en raison des arrondis que vous choisirez, les résultats proposés pourront parfois être légèrement différents de vos calculs. Retenez la proposition la plus proche du résultat de vos calculs.

Questions nécessitant des calculs

PREMIER CAS :

Dans l'entreprise Fuksas, une matière M est stockée dans un magasin, avant le lancement de la fabrication.

Pour le mois de janvier 2012, le stock initial et les mouvements concernant cette matière ont été les suivants :

Date	Opération	Tonnage	Prix d'achat
1 ^{er} janvier	stock initial	80 tonnes	765€ la tonne
03 janvier	sortie	35 tonnes	
08 janvier	entrée	100 tonnes	780 € la tonne
12 janvier	sortie	45 tonnes	
19 janvier	sortie	50 tonnes	
23 janvier	entrée	70 tonnes	772,50 € la tonne
26 janvier	sortie	40 tonnes	

Question n° 1 : quelle était la valeur du stock à l'issue de la dernière opération du mois, selon la méthode « **LIFO** »?

- a) : 61 200,30€
- b) : 112 425 €
- c) : 38 325 €
- d) : 61 500 €

DEUXIEME CAS :

Dans l'entreprise industrielle Ledoux, le directeur général prend connaissance des éléments que lui transmet le contrôleur de gestion ; celui-ci lui fourni sous la forme du tableau synthétique ci-dessous, les coûts des centres d'analyse après répartition primaire, ainsi que les clés de répartition applicables pour la répartition secondaire :

Centres	Répartition primaire	Gestion des per- sonnels	Gestion des bâtiments	Presta- tions connexes	Atelier N°I	Atelier N°II	Distribu- tion
Gest. des personnels	4.500 €	10%	5%	15%	20%	50%
Gest. des Bâtiments	5.688 €	10%	25%	40%	25%
Prestat. Connexes	9.972 €	10%		40%	40%	10%
Atelier N°I	21.800 €						
Atelier N°II	36.000 €						
Distribut.	30.000 €						
Nature de l'unité d'œuvre					Kilo de matière	Heure de main d'œuvre directe	€uro de chiffre d'affaires
Nombre d'unités d'œuvre					5.000	4.000	140.598

Question n° 2 : quel est le coût global du centre de prestations connexes ?

- a) : 107.960 €
- b) : 28.650,5€
- c) : 35.149,5€
- d) : 10.920 €

Question n° 3 : quel est le coût de l'unité d'œuvre du centre de distribution, ?

- a) : 0,25€
- b) : 11,04€
- c) : 5,73€
- d) : 9,60€

TROISIEME CAS:

La société Breuer est spécialisée dans la fabrication d'un produit, l'Aunu. Le processus de production fait intervenir une matière première, la Fortia. Pour le mois de janvier 2011, le chef comptable vous communique les informations suivantes :

Consommations :

- matière première : 4 000 kg à 10 dollars le kg,
- main d'œuvre directe : 1 200 heures à 80 dollars l'heure,
- frais d'atelier : 1200 heures de main d'œuvre directe à 30 dollars l'heure.

Ces consommations incluent celles des produits non- terminés à la fin de la période (en-cours final). Elles se composent de :

- 500 kg de matière première
- 200 h de main d'œuvre de main d'œuvre directe.

Les encours initiaux ont nécessité :

- 300 kg de matière première à 9 dollars le kg,
- 100 heures de main d'œuvre directe à 75 dollars l'heure.

Le coût d'une heure de main d'œuvre directe pour l'atelier s'élève à 28 dollars.

La production finie de la période est de 1 000 produits A.

Question n° 4 : quelle valeur attribuer à l'encours initial ?

- a) : 10 000
- b) : 27 000
- c) : 15 000
- d) : 13 000

Question n° 5 : quel est le coût production des produits finis ?

- a) : 120 000
- b) : 158 000
- c) : 28 000
- d) : 126 000

QUATRIEME CAS :

La société Murano est une verrerie d'art qui fabrique deux types de produits ; des luminaires désignés comme produits A et des pieds de lampes désignés produits B. Pendant le premier trimestre 2.011, son activité a été la suivante :

	Quantités fabriquées	Quantités vendues	Prix de vente unitaire
Articles du produit A	7.500	7.200	450
Articles du produit B	15.000	14.000	125

Les stocks initiaux d'articles des deux produits étaient nuls au 31 décembre 2.010. Le tableau suivant décrit la répartition des charges entre les produits :

	Coût variable unitaire de production	Coût variable unitaire de distribution	Charges fixes de production	Charges fixes de distribution
Produit A	250	20	1.000.000	400.000
Produit B	60	5	450.000	200.000

Question 6 : Quel est le taux de marge sur coût variable du produit B ?

- a) 40%
- b) 13%
- c) 42%
- d) 48%

Question 7 : pour une augmentation du chiffre d'affaires de 25%, l'augmentation du résultat est de ?

- a) 121.000 €
- b) 213.000 €
- c) 534.000 €
- d) 418.000 €

La fabrication d'un article prend 40 minutes de travail pour A et 10 minutes pour B. Le marché ne peut absorber par trimestre, que 8.000 unités de A et 16.500 de B. La capacité de l'entreprise en heure de travail est de 8.000 par trimestre. Il n'existe pas d'autres contraintes de production.

Pour maximiser son résultat, l'entreprise veut répartir la production respective de chacun des deux produits de telle façon que le plus rentable soit fabriqué au maximum, et que les capacités restantes soient utilisées pour le second.

Question 8 : De quel pourcentage progresse le résultat dans cette nouvelle configuration de production ?

- a) 193,26%
- b) 18,69%
- c) 62,74%
- d) 324,13%

CINQUIEME CAS :

Guimard (situation 1)

Pour la société Guimard, l'analyse de l'exploitation de l'année 2 011 fait apparaître les éléments suivants :

Chiffre d'affaires : 3 920 000 €
Coûts variables : 3 320 000 €
Coûts fixes : 530 000 €
Résultat : 70 000 €

La Société commercialise un seul produit vendu au prix fixé par le marché : 1 960 € l'unité.

Question n° 9 : Quel est le bénéfice prévisionnel de la Société pour l'année 2 012 sachant qu'elle compte vendre 2 200 produits et que ses coûts sont comparables ?

- a) : 175 000 €
- b) : 130 000 €
- c) : 300 000 €
- d) : 255 000 €

Cas : Guimard (situation 2)

La direction générale de la société, désireuse d'accroître la rentabilité de l'entreprise, a décidé de diversifier l'activité en créant un nouveau département pour commercialiser un nouveau produit « le kiosque » pour lequel une étude prévisionnelle a donné les éléments d'exploitation suivants :

- a) – prix de vente unitaire : 3 000 €
– coût variable unitaire : 2 400 €
- b) La réalisation du nouveau projet a entraîné début 2 012 l'achat d'un nouveau matériel amortissable en 5 ans d'une valeur de 150 000 €
- c) En outre, il a du compter des charges de structure liées à ce nouveau projet s'élevant à 225 000 € par an.

Question n° 10 : Quel est le résultat prévisionnel du nouveau département dès lors qu'à ce jour on peut compter vendre 500 produits B en 2 012?

- a) : 30 000 €
- b) : 16 000 €

- c) : 45 000 €
- d) : 21 000 €

Cas Guimard (3) :

Une étude plus approfondie des charges fixes déterminées en première partie, montre que 330 000 € reviennent à la production et à la commercialisation de A ; le reste peut être considéré comme des charges indirectes communes à A et à B ; c'est pourquoi il est décidé de les imputer à raison de $\frac{3}{4}$ pour A et $\frac{1}{4}$ pour B

Question n° 11 : Quel est le seuil de rentabilité de B ?

- a) : 480 000 €
- b) : 530 000 €
- c) : 3 136 000 €
- d) : 1 527 000 €

Question n° 12 : De combien évolue le résultat de la société entre la situation 2 et la situation 3 ?

- a) : + 1 050 €
- b) : - 25 000 €
- c) : 0 €
- d) : - 32 000 €

Questions sans calcul

Question n° 13 : laquelle de ces assertions concerne la comptabilité de gestion ?

- a) : le classement des charges est effectué, ni par unité de travail, ni par produit à vendre, ni par fonction transversale
- b) : certaines informations produites permettent de déterminer les bases d'évolution de certains éléments de bilan
- c) : les informations saisies ne tiennent compte que de l'aspect monétaire
- d) : l'information produite obéit le plus souvent à des préoccupations juridiques, voire fiscales, plutôt qu'économiques

Question n° 14 : laquelle de ces charges ne peut être qualifiée « charge de substitution » ?

- a) : charge étalée
- b) : valeur de remplacement
- c) : abonnement de charge
- d) : rémunération des capitaux propres

Question n° 15 : concernant une charge directe, quelle affirmation est vraie ?

- a) : elle ne peut varier que proportionnellement à l'activité
- b) : elle peut être assez facilement affectée au coût d'un produit
- c) : elle ne varie que par palier

d) : elle nécessite un calcul intermédiaire pour être imputée

Question n° 16 : quand la méthode des sections homogènes est-elle particulièrement recommandée pour le traitement des charges indirectes?

- a) : si celles-ci sont homogènes quant à leur imputation aux coûts
- b) : si celles-ci concernent tous les produits
- c) : si celles-ci sont hétérogènes quant à leur imputation aux coûts
- d) : si celles-ci sont affectables à un seul centre d'activité

Question n° 17 : lesquels de ces produits ne sont pas des « produits dérivés » ?

- a) : les produits résiduels
- b) : les produits en cours
- c) : les produits liés
- d) : les sous-produits

Question n° 18 : pour calculer la contribution nette d'un produit, en direct costing :

- a) : on ne tient pas compte des coûts fixes ?
- b) : on tient compte seulement des coûts fixes directs ?
- c) : on tient compte seulement des coûts fixes indirects ?
- d) : on tient compte de tous les coûts fixes ?

Question n° 19 : laquelle des formules, définit l'indice de rentabilité (ou coefficient de sécurité) :

- a) : $(\text{marge sur coût variable} / \text{résultat}) \times 100$
- b) : $(\text{chiffre d'affaires} / \text{marge sur coût variable}) \times 100$
- c) : $[(\text{chiffre d'affaires} - \text{seuil de rentabilité}) / \text{chiffre d'affaires}] \times 100$
- d) : $(\text{coûts fixes spécifiques} / \text{marge sur coût variable}) \times 100$

Question n°20 : laquelle de ces assertions vous paraît fautive ?

- a) : l'entreprise est au seuil de rentabilité lorsque la marge sur coût variable est égale aux charges fixes
- b) : l'entreprise est au seuil de rentabilité lorsque le chiffre d'affaires couvre les charges fixes et variables
- c) : l'entreprise est au seuil de rentabilité lorsque le résultat est égal à zéro
- d) : l'entreprise est au seuil de rentabilité lorsque la marge sur coût variable, est supérieure à zéro

Question n° 21 : lequel des avantages ci-dessous attribués à la méthode des coûts variables, vous paraît faux ?

- a) : elle repose sur l'idée que pour la décision stratégique, la contribution d'un produit au profit de l'entreprise est plus importante que son coût de production
- b) : elle est une méthode simple pour distinguer les charges, fixes et variables
- c) : elle est très adaptée aux sociétés commerciales ayant de nombreux produits à leur catalogue
- d) : elle améliore la fiabilité des coûts en évitant la ventilation des charges fixes dont la plupart sont indirectes

Question n° 22 : de ces quatre affirmations concernant les coûts spécifiques dans la méthode des coûts par stades, laquelle est vraie ?

- a) : ils peuvent intégrer des coûts indirects imputés aux stades
- b) : ils sont uniquement composés de coûts indirects par rapport à un stade
- c) : ils ne se distinguent pas du coût des encours initiaux

d) : ils sont constitués uniquement de coûts directs par rapport à un stade

Question n° 23 : parmi les quatre assertions suivantes concernant l'imputation rationnelle des charges de structure, laquelle ne vous paraît pas pertinente? Les coûts obtenus permettent de mettre en évidence :

- a) : les variations de productivité
- b) : les variations de niveaux de rémunération et de prix d'achat de matières
- c) : l'efficacité du processus de production
- d) : l'activité normale avec facilité et certitude

Question n° 24 : pour une entreprise qui essaie de maximiser son profit et qui travaille au dessous de sa capacité maximale de production, une commande spéciale à un prix supérieur au coût variable qu'elle engendre, mais inférieur au coût de revient :

- a) : peut être acceptée ?
- b) : ne peut en aucun cas être acceptée ?
- c) : n'est acceptable que si l'entreprise a déjà atteint son seuil de rentabilité ?
- d) : n'est acceptable que si l'entreprise est en sous-activité ?

Question n° 25 : laquelle de ces affirmations vous paraît la plus exacte ?

- a) : un coût standard est un coût fixe
- b) : un coût standard est un coût moyen
- c) : un coût standard est un coût normatif
- d) : un coût standard s'applique à la production courante

Question n° 26 : de ces quatre affirmations concernant l'analyse des écarts, laquelle vous paraît fautive ? Pour améliorer la performance, un système pertinent d'analyse réitérée des écarts doit rechercher :

- a) : le rattachement de chaque écart à un périmètre de responsabilité
- b) : la synthèse des effets de plusieurs causes, sur un seul écart
- c) : l'actualisation des standards aussi fréquemment que possible
- d) : la focalisation de l'attention sur les écarts significatifs pour décider l'action correctrice

Question n° 27 : parmi les 4 avantages suivants présentés pour la méthode ABC, pour lequel n'êtes-vous pas convaincu ?

- a) : l'amélioration de la connaissance de la vie économique de l'entreprise
- b) : le dépassement du souci de répartition des coûts au profit de l'identification de leurs causes
- c) : la hiérarchisation de l'attention à porter à chacune des activités
- d) : l'exhaustivité de la représentation des activités et des tâches

Question n° 28 : du point de vue de la méthode A.B.C., laquelle de ces variables ne peut être assimilable à un lot ou à une série ?

- a) : une expédition,
- b) : un nouveau produit,
- c) : une facture,
- d) : une commande.